



## **CLUB NAUTIQUE DES SALETTES UTILISATION DE LA POTENCE DE QUAI MODE OPERATOIRE**

Version du:	4 decembre 2023

### **1 – Membres habilités**

Il est obligatoire qu'un membre habilité du CNS soit présent lors de l'utilisation de cette grue. Il sera chef de manœuvre. Il sera accompagné au minimum de 2 autres membres du club (pas forcément habilités).

Les membres habilités sont des adhérents au CNS licencié FFV, qui ont passé avec succès le contrôle de formation lors du stage DEKRA (8 novembre 2023).

### **2- Responsabilité civile FFV**

**Le service juridique de la ffv rappelle que la Responsabilité Civile de la grue est valable pour :**

- Les adhérents du club habilités grue et licenciés ffv qui utilisent des bateaux du club ou les bateaux de propriétaires du club dans le cadre de sortie structurée par le club.**

**En revanche l'utilisation par un licencié (même habilité) à titre personnel dans le cadre d'une pratique libre est exclue des garanties ».**

### **3- La grue**

C'est une potence avec palan motorisé de CMU 1,2t. La société Bureau Veritas contrôle cet engin et le cahier de maintenance constructeur est respecté (documents disponibles sur demande).

L'utilisation est limitée avec le crochet de la grue et sangles adaptées, l'ajout d'un palonnier pour un autre type de levage devra faire l'objet d'une étude et demande particulière. Pour l'instant seules les SB20 et Neptune 6.25m sont autorisés à être utilisés sur cette grue.

### **4 - PRISE EN MAIN DU MATERIEL**

Ce document est non exhaustif et constitue un récapitulatif des règles à respecter

- Vérifier l'état du câble d'alimentation : le câble ne doit pas être blessé et les connecteurs doivent être en bon état ; le corps des prises ne doit pas être cassé ou déboîté- les fils conducteurs ne doivent pas être apparents**

- Vérifier l'état de la télécommande avec son câble : la télécommande ne doit pas être cassée ou déboîtée, le câble ne doit pas être blessé et les connecteurs doivent être en bon état ; le corps de la prise ne doit pas être cassé ou déboîté- les fils conducteurs ne doivent pas être apparents  
Appuyer sur les boutons montée-descente ; ils ne doivent pas coincer.  
Tester le fonctionnement mécanique de l'arrêt d'urgence et le laisser position verrouillée
- Faire le tour de la potence
- Vérifier que rien n'entrave la rotation
- Vérifier que rien d'anormal n'apparaît concernant la portion de câble de levage visible et que le treuil ne présente pas d'anomalie.
- Mettre en place la barre de rotation de la potence en la glissant dans le trou situé à gauche du châssis, l'enfoncer à fond dans le trou situé à droite du châssis

## RACCORDEMENT

- Raccorder la télécommande et la pendre sur la barre de rotation, ne jamais la poser par terre, elle pourrait être arrachée lors d'une rotation
- Raccorder le câble de puissance côté potence
- Déclencher le disjoncteur de la borne de quai
- Raccorder le câble de puissance côté quai
- Enclencher le disjoncteur de la borne de quai

Si le disjoncteur ne tient pas revérifier le câble de puissance avec ses connecteurs  
Ne pas tenter une réparation de fortune : faire appel à une personne compétente

Pour débrancher la grue faire les manœuvres en sens inverse après avoir déclenché le disjoncteur de borne de quai

## MISE EN SERVICE

- Tourner le bouton arrêt d'urgence pour le déverrouiller, un relais doit s'enclencher dans le boîtier électrique
- Faire un essai de descente et de montée pour valider les mouvements
- Descendre le crochet pour le détacher de l'anneau d'amarrage
- Procéder à une inspection de l'état du crochet et de son sertissage avec le câble de levage

## **5 - CONSIGNES DE SECURITE LIEES A LA POTENCE**

CMU 1,2 TONNE : interdiction formelle de lever un bateau d'un poids supérieur - ne pas oublier le poids des équipements. Manœuvre à 3 personnes minimum.

La rotation est entraînée il faut donc prévoir au moins un équipier pour effectuer la rotation à l'aide de la barre horizontale et un équipier pour la charge.

Anticiper l'arrêt pour ne pas dépasser l'angle de rotation désiré

Au-delà de 15 nœuds de vent prévoir 1 équipier supplémentaire pour aider à la rotation et au maintien du bateau

Le deuxième brin du bout doit rester dans le crochet ce qui aide à le dégager en fin de manœuvre

Attention à ne pas laisser faire aux câbles d'alimentation et de télécommande des tours autour de la potence

## **6- RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE BASE LIÉES AU LEVAGE**

Gants et chaussures fermées obligatoires.

Définir une zone de sécurité et faire éloigner les personnes qui ne sont pas concernées par l'opération de levage.  
Vérifier constamment l'environnement et l'emplacement de chacune des personnes.

Définir avant la manœuvre qui fait quoi et désigner la personne qui va donner les ordres de montée et de descente si une vue complète de la charge et de l'environnement n'est pas possible.

Vérifier toujours les points d'attaches et les élingues.

Commencer par monter de 10cm, faire un point d'arrêt pour vérifier que tout va bien avant de continuer le levage.

Ne jamais tirer de travers sur la charge.

Interdire aux équipiers de passer sous la charge tant que le bateau n'est pas sur son ber

**SURVEILLER LE PASSAGE DES CABLES ELECTRIQUES AFIN D'EVITER UN COINCEMENT, UN CISAILLEMENT OU UN ARRACHEMENT**

**NE JAMAIS FAIRE DE TRACTION EN BIAIS AVEC LE CABLE DE LEVAGE**

**LE GRUTAGE EST INTERDIT AU DELÀ DE 20 NŒUDS DE VENT**

## **7 - CONSEILS POUR LE LEVAGE DES BATEAUX**

Vérifier que la mature du bateau ou le bateau lui-même ne vient pas taper sur la potence ou sur la flèche.

Vérifier que les dormants ne se coincent pas dans les axes en haut de flèche.

Les bateaux n'étant pas équilibrés de manière identique et pouvant avoir des bers et des dormants différents, le positionnement du bateau sera au libre choix du propriétaire du bateau ou de son représentant . Toutefois le tableau arrière vers le quai semble la meilleure solution.

Le maintien du bateau par 2 bouts fixés au tableau arrière paraît être la meilleure solution pour guider le bateau avec le bout fixé au crochet.

La responsabilité du mode opératoire et des accessoires fixés au crochet de la potence incombe au propriétaire du bateau ou de son représentant

Il vaut mieux arrêter une manoeuvre mal engagée et reposer le bateau pour le repositionner et recommencer que de forcer ou de tenter une acrobatie.

**LORSQUE QUE VOUS RATTACHEZ LA POTENCE A L 'ANNEAU DU QUAI  
NE FAITES PAS FORCER LE TREUIL EN VOULANT TENDRE LES CÂBLES  
IL SUFFIT DE LIMITER LA ROTATION DE LA POTENCE .**